

Section VIII

**PEAUX, CUIRS, PELLETERIES ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES;
ARTICLES DE BOURRELLERIE OU DE SELLERIE; ARTICLES DE VOYAGE,
SACS À MAIN ET CONTENANTS SIMILAIRES; OUVRAGES EN BOYAUX**

Chapitre 41

PEAUX (AUTRES QUE LES PELLETERIES) ET CUIRS

Notes.

1. Le présent Chapitre ne comprend pas :
 - a) les rognures et déchets similaires de peaux brutes (n° 05.11);
 - b) les peaux et parties de peaux d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet (n°s 05.05 ou 67.01, selon le cas);
 - c) les cuirs et peaux bruts, tannés ou apprêtés, non épilés, d'animaux à poils (Chapitre 43). Entrent toutefois dans le Chapitre 41 les peaux brutes non épilées de bovins (y compris les buffles), d'équidés, d'ovins (à l'exclusion des peaux d'agneaux dits *astrakan*, *breitschwanz*, *caracul*, *persianer* ou similaires, et des peaux d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet), de caprins (à l'exclusion des peaux de chèvres, de chevrettes ou de chevreux du Yémen, de Mongolie ou du Tibet), de porcins (y compris le pécari), de chamois, de gazelle, de renne, d'élan, de cerf, de chevreuil ou de chien.
2. A) Les n°s 41.04 à 41.06 ne comprennent pas les cuirs et les peaux ayant subi une opération de tannage (y compris de prêtannage) réversible (n°s 41.01 à 41.03, selon le cas).
B) Aux fins des n°s 41.04 à 41.06, le terme *en croûte* couvre également les cuirs et peaux qui ont été retannés, colorés ou nourris en bain avant le séchage.
3. Dans la Nomenclature, l'expression *cuir reconstitué* s'entend des matières reprises au n° 41.15.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
41.01		Cuirs et peaux bruts de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés (frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, mais non tannés ni parcheminés ni autrement préparés), même épilés ou refendus.			
4101.20.00		-Cuirs et peaux bruts entiers, d'un poids unitaire n'excédant pas 8 kg lorsqu'ils sont secs, 10 kg lorsqu'ils sont salés secs et 16 kg lorsqu'ils sont frais, salés verts ou autrement conservés		En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -N'ayant pas subi une opération de prétannage.....	NMB		
	20	---- -Autres, peaux de bovins, épilées, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6m²).....	MTK		
	90	---- -Autres.....	NMB		
4101.50.00		-Cuirs et peaux bruts entiers, d'un poids unitaire excédant 16 kg		En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		---- -Fraîches ou salées vertes :			
	11	---- -Peaux de bovins d'élevage.....	NMB		
	19	---- -Autres.....	NMB		
		---- -Autres, n'ayant pas subi une opération de tannage :			
	21	---- -De bovins.....	NMB		
	22	---- -D'équidés.....	NMB		
	90	---- -Autres.....	NMB		
4101.90.00		-Autres, y compris les croupons, demi-croupons et flancs		En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		---- -Fraîches ou salées vertes :			
	11	---- -Croupons et demi-croupons.....	-		
	19	---- -Autres.....	KGM		
	20	---- -Autres, n'ayant pas subi une opération de prétannage.....	-		
		---- -Autres :			
	91	---- -De bovins, à prétannage végétal.....	KGM		
	99	---- -Autres.....	NMB		
41.02		Peaux brutes d'ovins (fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées, mais non tannées ni parcheminées ni autrement préparées), même épilées ou refendues, autres que celles exclues par la Note 1 c) du présent Chapitre.			
4102.10.00	00	-Lainées	NMB	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TACI, TC, TCR: En fr.
		-Épilées ou sans laine :			
4102.21.00	00	--Picklées	KGM	En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4102.29.00		--Autres		En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	10	-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....	NMB		
		-Autres :			
	91	-À prêtannage végétal.....	KGM		
	99	-Autres.....	KGM		
41.03		Autres cuirs et peaux bruts (frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, mais non tannés ni parcheminés ni autrement préparés), même épilés ou refendus, autres que ceux exclus par les Notes 1 b) ou 1 c) du présent Chapitre.			
4103.10.00	00	-De caprins	NMB	En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4103.20.00	00	-De reptiles	NMB	En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4103.30.00		-De porcins		En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....	-		
	90	-Autres.....	MTK		
4103.90.00		-Autres		En fr.	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-N'ayant pas subi une opération de prêtannage.....	-		
	90	-Autres.....	MTK		
41.04		Cuirs et peaux tannés ou en croûte de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, mais non autrement préparés.			
		-À l'état humide (y compris « wet-blue ») :			
4104.11		--Pleine fleur, non refendue; côtés fleur			
4104.11.10		--Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	KGM		
	20	-Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
		--Autres peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :			
4104.11.21	00	--Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.11.22		--Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	-Cuir pour gants.....	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4104.11.29	---	-Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour dessus	MTK		
	90	-----Autres	MTK		
		--Autres, de bovins, à prêtannage végétal :			
4104.11.31	00	-----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.11.39	00	-----Autres	KGM	5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		---Autres, de bovins, autrement prêtannés :			
4104.11.41	00	-----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.11.49	00	-----Autres	KGM	3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		---Autres :			
4104.11.91		-----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	-----Cuir pour gants	MTK		
4104.11.99		-----Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir frais bleu, refendu	KGM		
	20	-----Cuir frais bleu, non refendu	KGM		
	30	-----Cuir pour dessus	MTK		
	40	-----Cuir pour semelles	KGM		
	50	-----Cuir pour doublures de chaussures	MTK		
	60	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes	MTK		
	70	-----Cuir pour courroies, lacets, trépointes et usages mécaniques	KGM		
	90	-----Autres	MTK		
4104.19		--Autres			
4104.19.10		-----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés	KGM		
	20	-----Croupons de cuir, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures	KGM		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
		---Autres peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :			
4104.19.21	00	---Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.19.22		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	----Cuir pour gants	MTK		
4104.19.29		---Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour dessus	MTK		
	90	----Autres	MTK		
		---Autres, de bovins, à prêtannage végétal :			
4104.19.31	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.19.39	00	---Autres	KGM	5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		---Autres, de bovins, autrement prêtannés :			
4104.19.41	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	KGM	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.19.49	00	---Autres	KGM	3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		---Autres :			
4104.19.91		---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	----Cuir pour gants	MTK		
4104.19.99		---Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir frais bleu, refendu	KGM		
	20	----Cuir frais bleu, non refendu	KGM		
	30	----Cuir pour dessus	MTK		
	40	----Cuir pour semelles	KGM		
	50	----Cuir pour doublures de chaussures	MTK		
	60	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	70	- - - - Cuir pour courroies, lacets, trépointes et usages mécaniques.....	KGM		
	90	- - - - Autres.....	MTK		
		-À l'état sec (en croûte) :			
4104.41		- -Pleine fleur, non refendue; côtés fleur			
		- - -Peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m²), autres que les cuirs de la position 41.14 :			
4104.41.11		- - -Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	- - -Peaux de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures.....	MTK		
	20	- - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4104.41.12		- - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	- - -Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	- - -Cuir pour gants.....	MTK		
4104.41.19		- - -Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	- - -Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	- - -Autres.....	MTK		
		- - -Autres :			
4104.41.91		- - -Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	- - -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	- - -Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles.....	MTK		
	30	- - -Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
4104.41.92 00		- - -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.41.99		- - -Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	- - -Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	- - -Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	- - -Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	- - -Autres.....	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4104.49		--Autres			
		-- -Peaux entières de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²), autres que les cuirs de la position 41.14 :			
4104.49.11		--- -Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Peaux de veaux des Indes orientales, tannées et non colorées ou colorées autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK		
	20	---- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4104.49.12		--- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour gants.....	MTK		
4104.49.19		--- -Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	---- -Autres.....	MTK		
		-- -Autres peaux de bovins et peaux d'équidés, tannées ou retannées mais sans autre préparation ultérieure, même refendues :			
4104.49.21		--- -Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Croupons, autres que prêtannés de bovins, devant servir à la fabrication des semelles premières, intercalaires ou extérieures.....	KGM		
	20	---- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4104.49.22		--- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour gants.....	MTK		
4104.49.29		--- -Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	---- -Cuir pour doublures de chaussures.....	MTK		
	40	---- -Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	50	---- -Cuir pour courroies, lacets, trépointes et usages mécaniques.....	KGM		
	90	---- -Autres.....	MTK		
		-- -Autres :			
4104.49.91 00		--- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4104.49.92	00	--- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4104.49.93		--- -Cuir pour dessus ou semelles		5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus	MTK		
	20	---- -Cuir pour semelles	KGM		
4104.49.99		--- -Autres		2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour sacs, étuis ou bandes	MTK		
	90	---- -Autres	MTK		
41.05		Peaux tannées ou en croûte d'ovins, épilées, même refendues, mais non autrement préparées.			
4105.10		-À l'état humide (y compris « wet-blue »)			
		--- -Prétannées :			
4105.10.11	00	--- -Devant servir aux tanneurs pour être traités	KGM	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4105.10.12		--- -Peaux d'ovins à poils, à prêtannage végétal, et peaux, autrement prêtannées, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -À prêtannage végétal	KGM		
	90	---- -Autrement prêtannées	KGM		
4105.10.19		--- -Autres		5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TNZ: 2 % TAU: 2 %
	10	---- -À prêtannage végétal	KGM		
	90	---- -Autrement prêtannées	KGM		
		--- -Cuir frais bleu « wet-blue » :			
4105.10.21	00	--- -Devant servir aux tanneurs pour être traités	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4105.10.29	00	--- -Autres	MTK	2 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		--- -Autres :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4105.10.91	---	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir aux tanneurs pour être traités; Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	-----Devant servir aux tanneurs pour être traités	MTK		
	30	-----Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames	MTK		
4105.10.99	---	-Autres		2 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	-----Cuir pour gants.....	MTK		
	90	-----Autres	MTK		
4105.30		-À l'état sec (en croûte)			
	---	-Préannées :			
4105.30.11	00	---Devant servir aux tanneurs pour être traités	KGM	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4105.30.12	---	-Peaux d'ovins à poils, à préannage végétal, et peaux, autrement préannées, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----À préannage végétal	KGM		
	20	-----Autrement préannées	KGM		
4105.30.19	---	-Autres		5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TNZ: 2 % TAU: 2 %
	10	-----À préannage végétal	KGM		
	20	-----Autrement préannées	KGM		
	---	-Autres :			
4105.30.91	---	-Devant servir de doublure dans la fabrication de chaussures; Devant servir aux tanneurs pour être traités, autre que parcheminées; Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	-----Devant servir aux tanneurs pour être traitées, autre que parcheminées	MTK		
	30	-----Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames	MTK		
4105.30.99	---	-Autres		2 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	-----Cuir pour gants.....	MTK		
	90	-----Autres	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
41.06		Cuirs et peaux épilés d'autres animaux et peaux d'animaux dépourvus de poils, tannés ou en croûte, même refundus, mais non autrement préparés.			
		-De caprins :			
4106.21		--À l'état humide (y compris « wet-blue »)			
4106.21.10 00	--	-Prétannés	KGM	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		-- -Cuir frais bleu « wet-blue » :			
4106.21.21 00	---	-Devant servir aux tanneurs pour être traités	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4106.21.29 00	---	-Autres	MTK	2 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		-- -Autres :			
4106.21.91	---	-Devant servir aux tanneurs pour être traités; Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Devant servir aux tanneurs pour être traitées	MTK		
		---- -Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames :			
21	----	-Cuir pour dessus	MTK		
29	----	-Autres	MTK		
4106.21.92	---	-Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		2 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Cuir pour vêtements	MTK		
20	----	-Cuir pour gants	MTK		
4106.21.99 00	---	-Autres	MTK	2 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4106.22		--À l'état sec (en croûte)			
4106.22.10 00	--	-Prétannées	KGM	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		-- -Autres peaux, tannées ou retannées mais sans autre préparation ultérieure, même refundues :			
4106.22.21	---	-Devant servir aux tanneurs pour être traités; Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Devant servir aux tanneurs pour être traitées	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	20	-Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames.....	MTK		
4106.22.22		-Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		2 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	-Cuir pour gants.....	MTK		
4106.22.29 00		-Autres	MTK	2 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		--Autres :			
4106.22.91		-Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	-Autres.....	MTK		
4106.22.92 00		-Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4106.22.99 00		-Autres	MTK	2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		-De porcins :			
4106.31		--À l'état humide (y compris « wet-blue »)			
4106.31.10 00		-Cuir frais bleu « wet-blue »	MTK	4 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		--Autres :			
4106.31.91		-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de vêtements; Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	-Devant servir à la fabrication de vêtements.....	MTK		
	30	-Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures.....	MTK		
4106.31.92 00		-Devant servir à la fabrication de gants	MTK	3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4106.31.99		-Autres		4 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-Autres.....	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4106.32		--À l'état sec (en croûte)			
4106.32.10		-- --Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de vêtements; Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
20	----	-Devant servir à la fabrication de vêtements	MTK		
30	----	-Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures.....	MTK		
4106.32.20 00		-- --Devant servir à la fabrication de gants	MTK	3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4106.32.90		-- --Autres		4 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
90	----	-Autres.....	MTK		
4106.40.00 00		-De reptiles	-	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
		-Autres :			
4106.91		--À l'état humide (y compris « wet-blue »)			
4106.91.10		-- --Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; De kangourou		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
20	----	-De kangourou.....	MTK		
4106.91.20		-- --Autres, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Cuir pour vêtements.....	MTK		
20	----	-Cuir pour gants.....	MTK		
4106.91.90		-- --Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TNZ: 0,5 % TAU: 0,5 %
10	----	-Cuir pour dessus.....	MTK		
20	----	-Cuir pour semelles.....	KGM		
30	----	-Cuir, pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
90	----	-Autres.....	MTK		
4106.92		--À l'état sec (en croûte)			
4106.92.10		-- --Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; De kangourou		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
20	----	-De kangourou.....	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4106.92.20		-- -Autres, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour gants.....	MTK		
4106.92.90		-- -Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TNZ: 0,5 % TAU: 0,5 %
	10	---- -Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	---- -Cuir, pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	---- -Autres.....	MTK		
41.07		Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de bovins (y compris les buffles) ou d'équidés, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.			
		-Cuirs et peaux entiers :			
4107.11		-- -Pleine fleur, non refendue			
		-- -Cuirs et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :			
4107.11.11		--- -Cuir de veaux des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures.....	MTK		
	20	---- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4107.11.12		--- -Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	---- -Cuir pour gants.....	MTK		
4107.11.19		--- -Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Cuir pour dessus.....	MTK		
	90	---- -Autres.....	MTK		
		-- -Autres :			
4107.11.91		--- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- -Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
	20	----Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK		
4107.11.92	00	----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4107.11.99		----Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour dessus	MTK		
	20	----Cuir pour semelles	KGM		
	30	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes	MTK		
	90	----Autres	MTK		
4107.12		--Côtés fleur			
		--Cuir et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :			
4107.12.11		----Cuir de veaux des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés	MTK		
4107.12.12		----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	----Cuir pour gants	MTK		
4107.12.19		----Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour dessus	MTK		
	90	----Autres	MTK		
		--Autres :			
4107.12.91		----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés	MTK		
	20	----Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK		
4107.12.92	00	----Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4107.12.99	---	-Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour dessus	MTK		
	20	-----Cuir pour semelles	KGM		
	30	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-----Autres	MTK		
4107.19	--	-Autres			
	--	-Cuirs et peaux entiers de bovins, d'une surface unitaire n'excédant pas 28 pieds carrés (2,6 m ²) :			
4107.19.11	---	-Cuir de veaux des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir de veau des Indes orientales, tanné et non coloré ou coloré autrement qu'en noir, devant servir à doubler des chaussures.....	MTK		
	20	-----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
4107.19.12	---	-Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	-----Cuir pour gants.....	MTK		
4107.19.19	---	-Autres		3,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour dessus	MTK		
	90	-----Autres	MTK		
	--	-Autres :			
4107.19.91 00	---	-Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4107.19.92 00	---	-Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4107.19.93	---	-Cuir pour dessus ou semelles		5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour dessus	MTK		
	20	-----Cuir pour semelles	KGM		
4107.19.99	---	-Autres		2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-----Autres	MTK		
	--	-Autres, y compris les bandes :			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4107.91		--Pleine fleur, non refendue			
4107.91.10	--	Croupons devant servir à la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	<i>Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés</i>	MTK		
20	----	<i>Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles</i>	MTK		
30	----	<i>Croupons devant servir à la fabrication de chaussures</i>	MTK		
4107.91.20	00	--Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4107.91.90	--	Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	<i>Cuir pour dessus</i>	MTK		
20	----	<i>Cuir pour semelles</i>	KGM		
30	----	<i>Cuir pour sacs, étuis ou bandes</i>	MTK		
90	----	<i>Autres</i>	MTK		
4107.92		--Côtés fleur			
4107.92.10	--	Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	<i>Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés</i>	MTK		
20	----	<i>Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles</i>	MTK		
4107.92.20	00	--Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4107.92.90	--	Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
10	----	<i>Cuir pour dessus</i>	MTK		
20	----	<i>Cuir pour semelles</i>	KGM		
30	----	<i>Cuir pour sacs, étuis ou bandes</i>	MTK		
90	----	<i>Autres</i>	MTK		
4107.99		--Autres			
4107.99.10	00	--Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; Devant servir à la fabrication de garniture intérieure étant de l'équipement primitif pour tracteurs routiers ou pour véhicules automobiles	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4107.99.20	00	--Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4107.99.30		---Cuir pour dessus ou semelles		5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour dessus	MTK		
	20	----Cuir pour semelles	KGM		
4107.99.90		---Autres		2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	----Autres	MTK		
4112.00		Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.			
4112.00.10		---Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	----Peaux d'ovins à poils, devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames	MTK		
4112.00.90		---Autres		2 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour vêtements	MTK		
	20	----Cuir pour gants	MTK		
	90	----Autres	MTK		
41.13		Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'autres animaux, épilés, et cuirs préparés après tannage et cuirs et peaux parcheminés, d'animaux dépourvus de poils, même refendus, autres que ceux du n° 41.14.			
4113.10		-De caprins			
4113.10.10		---Devant servir à la fabrication de chaussures ou de sacs à main pour dames		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	----Cuir pour dessus	MTK		
	90	----Autres	MTK		
4113.10.20	00	---Devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants	MTK	2,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4113.10.90	00	---Autres	MTK	2,5 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4113.20		-De porcins			

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4113.20.10	--	Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures; Devant servir à la fabrication de vêtements; Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Devant servir de doublures dans la fabrication de chaussures.....	MTK		
	20	-----Devant servir à la fabrication de vêtements.....	MTK		
	30	-----Devant servir à la fabrication de dessus pour chaussures.....	MTK		
4113.20.20	00 --	Devant servir à la fabrication de gants	MTK	3,5 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4113.20.90	--	Autres		4 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-----Autres.....	MTK		
4113.30.00	00	-De reptiles	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4113.90		-Autres			
4113.90.10	--	Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés; De kangourou		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Devant servir à la fabrication de meubles rembourrés.....	MTK		
	20	-----De kangourou.....	MTK		
4113.90.20	--	Autres, devant servir à la fabrication de vêtements ou de gants		3 %	TNZ, TÉU, TAU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	-----Cuir pour vêtements.....	MTK		
	20	-----Cuir pour gants.....	MTK		
4113.90.90	--	Autres		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TNZ: 0,5 % TAU: 0,5 %
	10	-----Cuir pour dessus.....	MTK		
	20	-----Cuir pour semelles.....	KGM		
	30	-----Cuir pour sacs, étuis ou bandes.....	MTK		
	90	-----Autres.....	MTK		
41.14		Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné); cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés.			
4114.10.00		-Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné)		3 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr. TNZ: 0,5 % TAU: 0,5 %
	10	-----Chamois pour frotter.....	-		
	90	-----Autres.....	MTK		

TARIF DES DOUANES - ANNEXE

Numéro tarifaire	SS	Dénomination des marchandises	Unité de mes.	Tarif de la N.P.F.	Tarif de préférence applicable
4114.20		-Cuir et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés			
4114.20.10 00	--	-Cuir, lié à un tissu de poly(chlorure de vinyle) d'une épaisseur d'au moins 0,75 mm, devant servir à la fabrication de chaussures	MTK	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
4114.20.90 00	--	-Autres	MTK	2 %	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
41.15		Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées; rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir.			
4115.10.00		-Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes même enroulées		En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.
	10	---- <i>-Carton-cuir.....</i>	KGM		
	90	---- <i>-Autres.....</i>	KGM		
4115.20.00 00		-Rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir	KGM	En fr.	TÉU, TPAC, TPMD, TPG, TM, TMÉU, TACI, TC, TCR: En fr.